

### Nouvelles du conseil du 30 avril 2021

#### Merci à Clientis CEC

Comme elle en a pris l'habitude très appréciée, la banque Clientis Caisse d'Épargne Courtelary vient de distribuer une partie de son bénéfice annuel aux communes de sa zone d'activités. Ainsi a-t-elle versé à notre collectivité un montant d'un peu plus de 30 000 francs, à faire valoir sur nos charges de prévoyance sociale. Les autorités adressent leurs chaleureux remerciements à cet établissement qui applique une généreuse solidarité avec sa région, parfaitement dans l'esprit du doyen Charles-Ferdinand Morel, l'instigateur de sa fondation, voici bientôt deux siècles.

#### En vente à l'administration

De la patinoire d'Erguël à la Clientis Arena, l'ouvrage qui est sorti de presses ce printemps à l'initiative de la banque régionale éponyme, est en vente auprès de notre administration municipale. Ce livre très richement illustré -il contient près de 150 photographies réalisées par Olivier Trummer, un photographe amateur imérien bien connu dans la région-, relate en image la transformation de cette installation sportive qui fait la fierté légitime du Vallon. Il est vendu au prix de 50 francs pour le plaisir des yeux et une très bonne cause à la fois : l'intégralité du bénéfice sera effectivement versée au Centre éducatif et pédagogique de Courtelary (CEPC).



#### La déchetterie est ouverte demain

Rappelons que la déchetterie communale du Brahon sera ouverte demain samedi 1er mai, de 9 h à 11 h. Les habitants de Sonceboz-Sombeval, et eux seulement, pourront apporter là les matériaux usuels, selon la liste figurant sur le MémoDéchets 2021. On rappellera que ce document figure sur le site internet [www.memedechets.ch](http://www.memedechets.ch), et que des applications pour smartphone sont téléchargeables sur l'App Store et sur Google play.

En plus de quelques samedis matin durant la belle saison, la déchetterie est ouverte chaque mercredi de 17 h 30 à 19 h, jusqu'au 30 septembre prochain (fermeture à 18 h 30 durant les trois derniers mois de l'année), à l'exception des vacances officielles, à savoir les 21 juillet, 28 juillet et 4 août 2021, et bien évidemment des Fêtes de fin d'année (22 et 29 décembre).

Sur place, les usagers sont par avance remerciés de respecter les instructions du personnel, liées notamment aux mesures Covid.